



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2016**

*Excusés* : B. Denis pouvoir S.Vincent, P. Ponsard pouvoir G. Neury, Y. Muet pouvoir JP. Debié  
*Absente* : A. Broucke

*Secrétaire de séance* : A. Faure

### **DELIBERATIONS**

- Convention de prestation de service pour le compte de la commune du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 avec le centre technique de la CAPI pour l'entretien et la création de signalisation horizontale sur les voiries communales pour les prestations suivantes :

#### **17.5 heures**

- 2 bandes « STOP »
- 1 bande « Cédez le passage »
- 24 bandes places de parking
- 1 marquage places PMR
- 9 passages piétons
- 9 ralentisseurs

#### **10.5 heures** (le Centre Technique créera le parking attendant à la Mairie par des emplacements de stationnement) :

- 48 bandes places de parking
- 2 marquages places PMR
- 3 flèches directionnelles

Devis moins onéreux que les autres prestataires : Montant 2 505,16 € TTC

Vote à l'unanimité.

- Saisine du CTP (CDG38)

Un entretien professionnel est rendu obligatoire, pour l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux. Il est réalisé par le Maire, l'entretien professionnel s'appliquera obligatoirement pour l'évaluation des activités postérieures au 1er janvier 2015. Avant de procéder aux entretiens, le conseil municipal doit acter une délibération indiquant les critères d'évaluation, ensuite ces critères sont envoyés au Centre de gestion (CDG38) pour être validé en Comité technique Paritaire (CTP).

#### 4 critères ont été retenus pour le passage en CTP :

- Les résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs,
- Les compétences professionnelles et techniques,
- Les qualités relationnelles,
- La capacité d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.

Vote à l'unanimité"

#### **COMPTES RENDUS DE REUNIONS**

- Intervention de la SARA (Société d'aménagement Rhône Alpes) pour le dossier du restaurant scolaire. Délégation de la commune pour le suivi du chantier/Appel d'offres/représentation auprès de divers organismes.
- URBA 2P (Bureau d'étude): Présentation de l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) 08/02 : Réunion des exploitants agricoles qui a permis de recenser les exploitants et de faire un point sur les différents projets agricoles.

#### **INFORMATIONS**

- Engagement des communes dans un plan de gestion de l'ambrosie pour permettre de poursuivre un travail collaboratif avec la mise en place d'un plan de gestion communal piloté par la commune, qui nécessitera une coordination avec les actions intercommunales et un plan de gestion intercommunal, piloté par la CAPI établi sur une base de priorisation pour la mutualisation des moyens de lutte et la maîtrise des coûts.
  - Positionnement des communes de la CAPI concernant le schéma de déploiement des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques (IRVE)  
Chaque commune se voit attribuée une ou plusieurs bornes : 1 Borne a été attribuée à notre commune.
  - Rentrée Scolaire 2016/2017 : 111 enfants (15 départs / 9 arrivées)  
Inscription pour la rentrée scolaire 2016/2017 entre Mars et Avril
  - Le conseil d'école aura lieu le 14 Mars.
  - Une mise en demeure a été déposée à l'encontre d'un administré suite au non-respect d'une déclaration préalable pour l'installation d'une clôture.
  - Une plainte a été déposée au Tribunal de Grande Instance à l'encontre d'un administré pour dépôt sauvage de déchets végétaux.
  - Relevés des compteurs 2016 (La Goutte) pour les abonnés dépendants du Syndicat de la Haute Bourbre du 29/02 au 29/03 par Mr Nicolas Chevallet  
(Possibilité de demander la carte professionnelle lors du relevé)
- 
- Prochaine réunion du Conseil Municipal : vendredi 18 mars à 18h30 avec les votes du compte administratif 2015 et du budget 2016 du CCAS, ainsi que les votes du compte administratif 2015 et du budget 2016 de la Commune.